

Le « Choc des savoirs » : c'est NON !

À grand renfort de déclarations tonitruantes, le ministre se targue de résoudre les problèmes de niveau montrés par l'enquête PISA, alors qu'aucune évaluation du système scolaire français n'a été faite depuis 40 ans. Or sa volonté d'instaurer des groupes de niveau en collège va à l'encontre des recommandations de PISA. Le but réel ? Un tri social encore accentué, et des conditions de travail encore dégradées pour les élèves et les personnels éducatifs.

Les groupes de niveau n'améliorent pas les résultats des élèves

Les groupes de niveau n'améliorent pas le niveau d'ensemble. Les plus en difficulté régressent, les meilleurs progressent très peu. C'est ce que montrent la synthèse PISA¹, une étude de chercheurs de Louvain², et une étude britannique de plusieurs universités³, synthétisée par Romuald Roman, professeur à l'université de Strasbourg⁴.

Les élèves ont tout à y perdre

Les documents cités montrent que les élèves faibles, lorsqu'on les regroupe, ne bénéficient pas des compétences des autres élèves. Ils progressent au contraire davantage dans des classes hétérogènes, sans que le niveau des meilleurs élèves en soit affecté. En outre, il est illusoire de penser que les mêmes objectifs pourront être demandés aux différents groupes ; une dérive vers des objectifs plus modestes pour les élèves en difficulté est inévitable !

En conséquence de ces attentes moindres, les inégalités se creuseraient.

Les élèves les plus faibles feraient moins de progrès, auraient moins d'attentes et d'aspirations, se démotiveraient davantage. À terme le système est susceptible d'obérer leurs chances de réussite dans l'avenir.

Le tri social à l'œuvre

Les groupes de niveau ne seraient pas formés à partir de l'identification d'une difficulté ciblée mais d'une somme de faiblesses recensées par des évaluations standardisées ou une évaluation généraliste – la seule permise dans les conditions de travail actuelles des enseignant·e·s, conditions qui ne s'amélioreront pas, bien au contraire.

La constitution des groupes serait donc une assignation des élèves à un niveau : fort, moyen, faible, selon une logique de comparaison, de classement, de concurrence individuelle. Il est illusoire de penser que les élèves changeront de groupe en cours d'année autrement qu'à la marge car le tri des enfants se fera sur la base de difficultés très variables.

Les études citées montrent que les groupes faibles comprendraient davantage d'élèves garçons, à besoins particuliers – quelle place pour les élèves en situation de handicap, appartenant à des groupes ethniques particuliers, et issu·e·s de milieux défavorisés, alors que PISA place déjà la France parmi les pays les plus inégalitaires de l'OCDE. Le tri social, dans la continuité d'autres réformes comme *ParcourSup*, ne peut que s'accroître.

1 https://www.oecd.org/pisa-fr/OECD_PISA_2022_Resume-Volume-I_FR.pdf

2 https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2004_num_148_1_3258

3 <https://dera.ioe.ac.uk/id/eprint/18143/1/RR688.pdf>

4 https://fr.linkedin.com/posts/romuald-normand-6a2294140_les-effets-du-regroupement-des-élèves-activity-7152328196003180544-Zxx0

En outre en termes d'apprentissage de la vie collective, ce tri apparaît catastrophique, d'autant plus qu'il casse le groupe classe.

Autre effet qui doit encore accentuer le tri social : la fuite des élèves vers le privé. D'ores et déjà l'enseignement privé a déclaré que les groupes de niveau ne seraient pas mis en place, ce qui est un comble sachant qu'ils sont financés par l'État. Dans ces conditions, certains parents qui craindraient de voir leur enfant affecté-e dans un groupe de niveau qui ne leur conviendrait pas opteront pour le privé, tandis que personnels et élèves du public se débattront avec les multiples problèmes que poserait la mise en place de groupes de niveau.

Chocs des savoirs vs PISA

À lire les recommandations PISA, analysées par le Collectif Maths et Sciences⁵, on mesure à quel point le ministère est en contradiction avec ses propres affirmations. En effet PISA recommande de responsabiliser davantage les équipes éducatives et pédagogiques, de limiter l'intervention de l'État

dans les programmes ; de favoriser des approches ascendantes dans les politiques éducatives ; d'abandonner le redoublement, inutile en terme de performance, inéquitable socialement, et nuisible aux élèves et à leur relation aux enseignant-es ; et enfin d'éviter les sélections précoces.

C'est tout le contraire de ce que le ministère veut faire : les programmes sont toujours décidés sans consultation réelle des personnels, le pilotage des méthodes et le choix des manuels se décide de plus en plus en haut lieu ; aucun aménagement ni structure ne sont prévus pour que les enseignant-e-s aient du temps pour échanger des pratiques et pour se former ; aucune revalorisation des métiers de l'éducation et de l'enseignement, ni en termes de conditions de travail, ni en termes de salaire, ce qui n'incite pas les étudiant-e-s à choisir ces métiers, comme le montre les chiffres des inscriptions aux concours dramatiquement en baisse, alors qu'il manque un nombre toujours plus grand d'enseignant-e-s dans les écoles et établissements. Et maintenant les groupes de niveau en collège ?

5 https://smf.emath.fr/sites/default/files/2024-01/2023_12_21_PISA_annonces.pdf

CE QUE RÉCLAME NORD LDC éducation

- **Le retrait de la réforme « choc des savoirs »**
- L'autonomie la plus grande laissée aux enseignant-e-s dans le choix des manuels et des méthodes
- Une réelle consultation des personnels concernant les politiques éducatives
- Une amélioration des conditions de travail, ce qui passe par l'allègement important des effectifs de classe (pas plus de 20 élèves), du temps de concertation et de formation inclus dans le temps de travail (qui ne doit pas excéder 35h hebdomadaires, comme le demande la loi, ce qui suppose une réduction des heures devant élèves)
- Une revalorisation réelle des salaires de tous les personnels.
- La titularisation des personnels précaires
- Une évaluation scientifique des causes des échecs en matière d'éducation



NORD LDC ÉDUCATION 59-62 APPELLE À LA MOBILISATION !

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ÉCOLES, ÉTABLISSEMENTS OU DE BASSINS – BLOCAGES DES ÉTABLISSEMENTS ET UNIVERSITÉS – OPÉRATIONS ÉCOLE OU COLLÈGE MORT – GRÈVES – MANIFESTATIONS – DES PRÉAVIS COURANTS PERMETTENT DE REJOINDRE TOUTES LES INITIATIVES.